

DEPARTEMENT
GARD
CANTON
MARGUERITES
COMMUNE
POULX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ N°2026/068/DIV

Objet : Portant date du tirage au sort de 9 personnes inscrites sur les listes électorales en vue de l'établissement de la liste annuelle du jury criminel au titre de l'année 2027.

Le Maire de POULX,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions de l'article 261 du code de procédure pénale,
Vu l'arrêté préfectoral N° 30-2026-03-29-00001 du 29 mars 2026, fixant le nombre de jurés,
Vu le courrier de la cour d'assises du Gard en date du 3 avril 2026,
Considérant qu'il convient de tirer au sort publiquement 9 personnes issues de la liste électorale,

ARRÊTE :

Article 1 : Le tirage au sort sera effectué publiquement, à partir de la liste électorale, **le vendredi 5 juin 2026 à 9h30 à l'accueil de la mairie.**

Article 2 : Les services municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Notifié ou publié le **19 MAI 2026**

Fait à POULX, le 12 mai 2026

Le Maire,
Jean-Antoine BUNOZ

